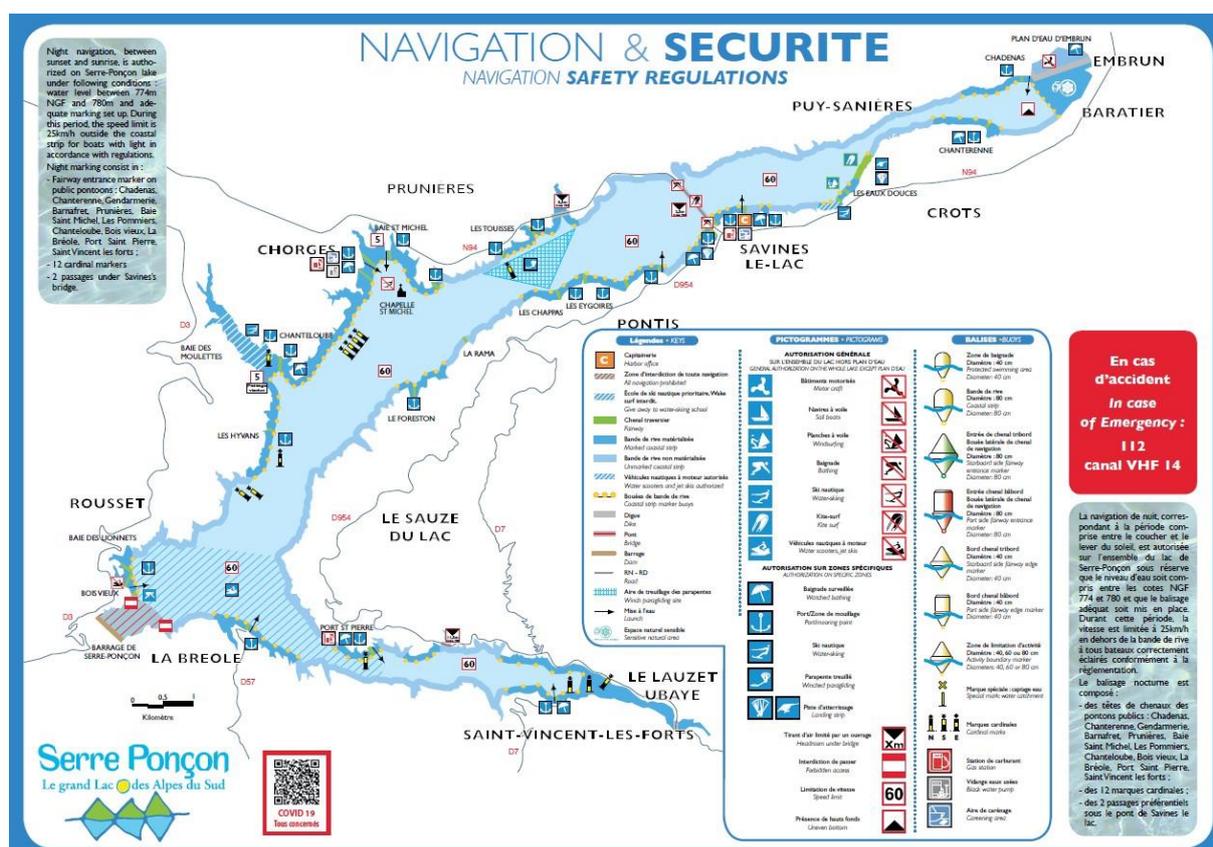


BILAN DE LA GESTION DES PORTS PUBLICS DE SERRE-PONÇON 2023

1- Présentation de la gestion portuaire

Le lac de Serre-Ponçon dispose de 1250 emplacements portuaires dont 750 places publiques disposées sur 9 bassins (sites) autour du lac.



Le conseil syndical du SMADESEP avait initialement choisi deux modes de gestions selon les bassins :

- La délégation de service public avec un intéressement versé au délégataire (régie intéressée),
- La gestion syndicale en régie directe avec la désignation de lamaneurs (gestionnaires sur site) qui placent les bateaux et qui perçoivent un intéressement aussi.

En 2021, la décision a été prise de reprendre la gestion en régie directe à compter du 1^{er} janvier 2022, les délégations de service de public prenant fin le 31 décembre 2021.

Ainsi depuis le début de l'année 2022, la gestion portuaire est effectuée par le SMADESEP. Une équipe technique a été constituée pour la saison estivale (4 personnels dont 3 saisonniers) : son rôle est de pointer les bateaux sur les ports, de porter assistance aux usagers, de conseiller et le cas échéant de résoudre les problèmes de place, ...

A la capitainerie, un personnel à temps complet sur la période estivale et à temps partiel le reste de l'année est régisseur des ports : son rôle est d'encaisser les recettes liées aux locations de postes à flot, à l'aire de carénage et à la vente de carburant. Ce travail consiste aussi à gérer les contrats, le logiciel

portuaire, les demandes des usagers, ... La comptable du S.M.A.DE.SE.P. est en soutien sur ce poste, en plus du volet purement comptable. Cette année, la régisseuse n'a pu assurer ses fonctions, et un remplacement de 6 mois a été assuré.

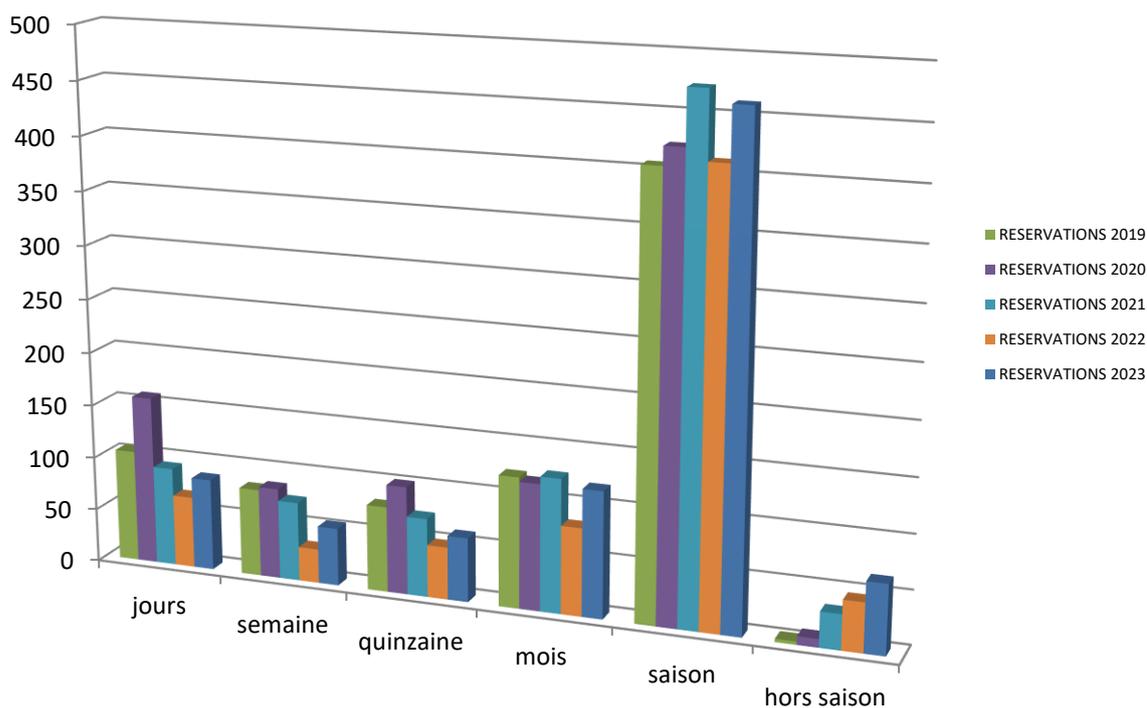
2- Bilan général

Après une saison 2019 chaotique due à un niveau de retenue très bas dès fin juillet, puis l'année 2020 marquée par la crise sanitaire de la Covid 19, la saison 2021 semblait marquer le retour des clientèles étrangères et la confirmation de l'attrait du lac pour les usagers des départements alpins. L'année 2022 fût quant à elle exceptionnelle : la saison a débuté avec une cote du lac à -8m environ, pour finir à -17m fin août.

2023 a été une année plutôt normale, avec un niveau du lac en début de saison proche de sa cote maximale, et un marnage progressif.

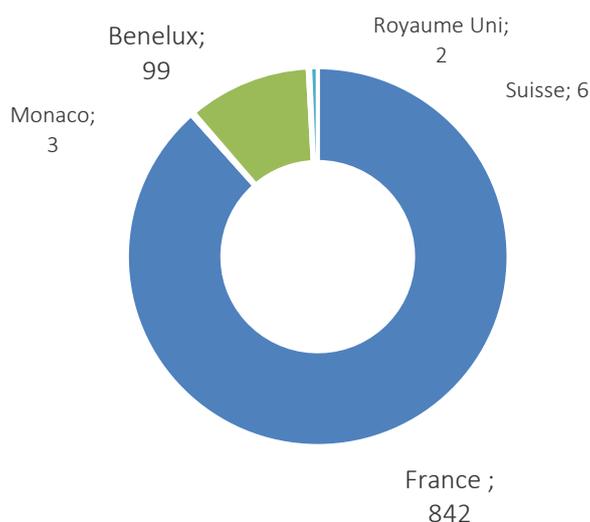
Les recettes 2023 hors port à sec s'élèvent à environ 220 000 € HT (265 000 € TTC) soit +24% par rapport à 2022 et -1.5 % par rapport à 2021. Le nombre de contrats conclus est d'environ 840 contre 688 en 2022 et 871 en 2021.

On constate une hausse significative des contrats hors saison. De la même manière, les majorations représentent une facturation globale de 6 007 € TTC pour 60 contrats (contre 3 763 € et 29 contrats en 2022).

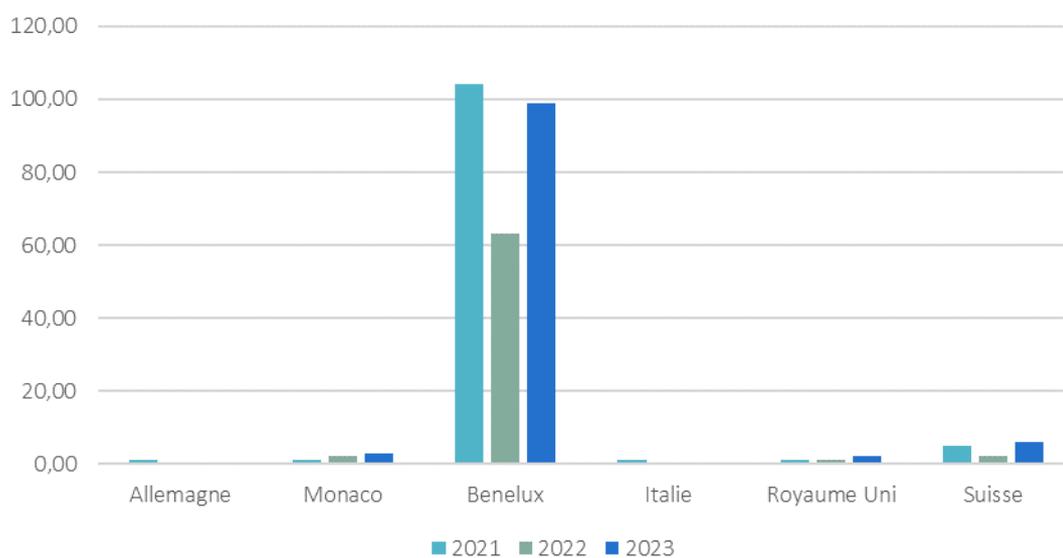


L'analyse de la provenance des clients démontre que les usagers du Bénélux sont de nouveau présents sur le lac depuis 2021, et représentent environ 10 % des contrats de location.

Provenance des usagers 2023



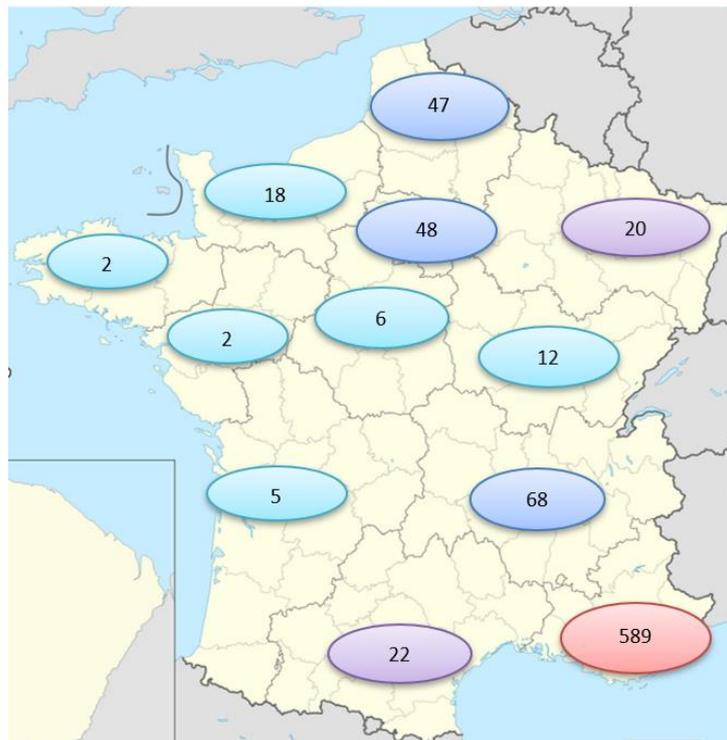
Répartition des usagers - Etranger



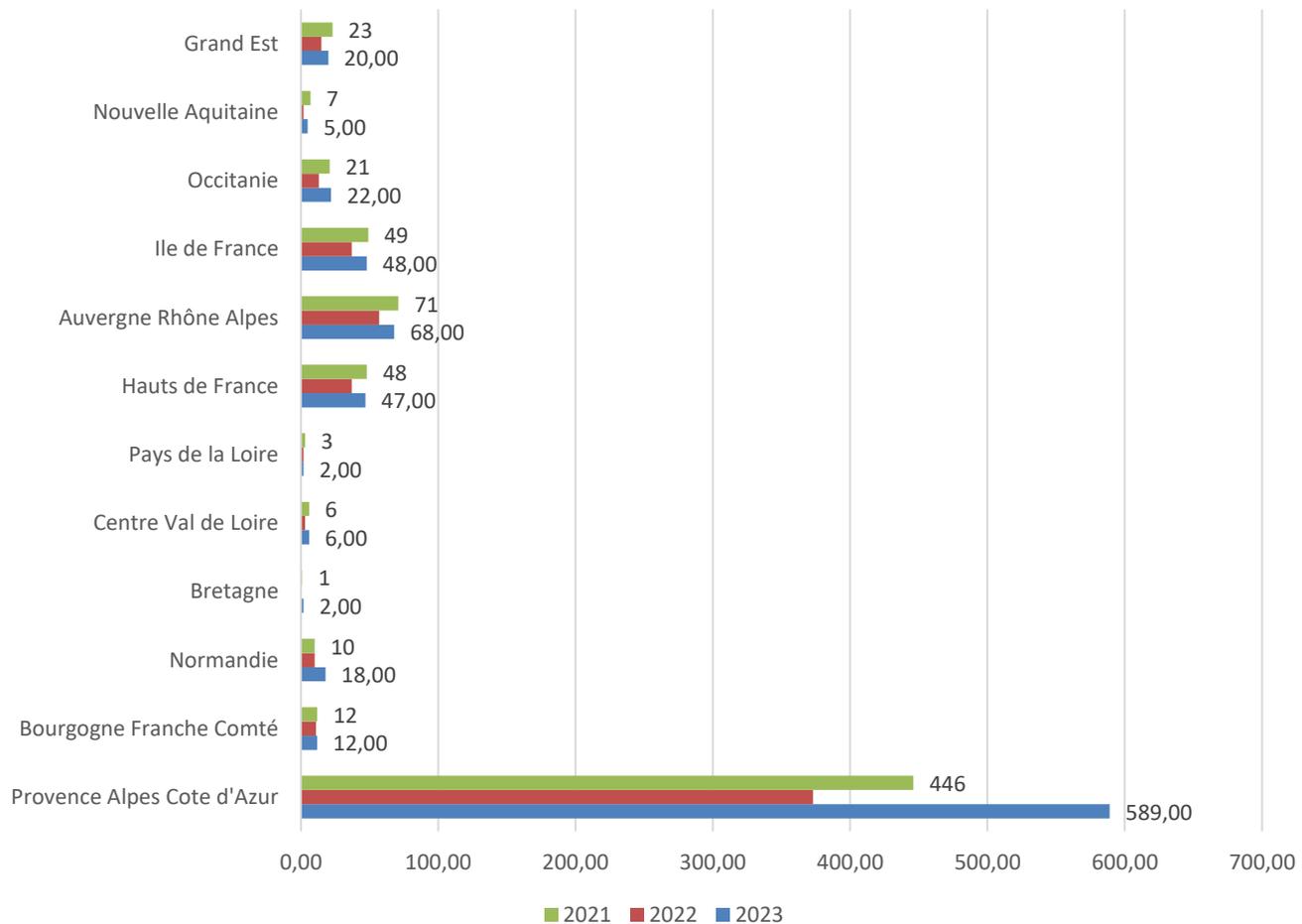
La répartition des réservations dans la région SUD (69.95 % du total des réservations 2023 contre 64.3 % en 2022) fait apparaître une prépondérance des usagers des Hautes-Alpes :

- 76.4 % Hautes-Alpes
- 9.85 % Alpes de Haute Provence
- 6.96 % Bouches du Rhône
- 3.06 % Var
- 2.38 % Vaucluse
- 1.36 % Alpes Maritimes

La part des plaisanciers issus des Hautes-Alpes est stable par rapport à l'année passée. La répartition par régions ressemble à celle constatée en 2022.



Répartition des usagers - France



Les tarifs :

PONTONS SANS EAUX NI ELECTRICITE (Chandenas, Prunières, Baie st Michel côté école de voile et côté plage, Port ST Pierre, Chanteloube, Ubaye serre-Ponçon)			
jour			25 €
semaine			120 €
quinzaine			190 €
mois			270 €
saison (01/06 - 30/09)			430 €
PONTONS DISPOSANT D'EAU et ELECTRICITE (Savines le Lac, Baie st Michel station service)			
jour			25 €
semaine			130 €
quinzaine			220 €
mois			310 €
saison (01/06 - 30/09)			480 €
MOUILLAGES SUR BOUEES (Rousset, Chorges, Chanterenne, Prunières, Ubaye Serre-Ponçon)			
jour			20 €
semaine			100 €
quinzaine			160 €
mois			230 €
saison (01/06 - 30/09)			360 €
MOUILLAGES HORS SAISON (01/01 au 30/05 et du 01/10 au 31/10) en fonction du niveau de la retenue			
clients disposant d'un contrat l'année en cours			120 €
clients ne disposant pas de contrat l'année en cours			280 €
PLACES D'ATTERAGE (zone dédiée Baie St Michel) en fonction du niveau de la retenue			
			50€/mois
CARENAGE (Aire de la Baie St Michel)			
		prix d'achat de la carte rechargeable	5 €
		4 cycles de 5 min	20 €
		8 cycles de 5 min	35 €
		12 cycles de 5 min	50 €

3- Bilan par site

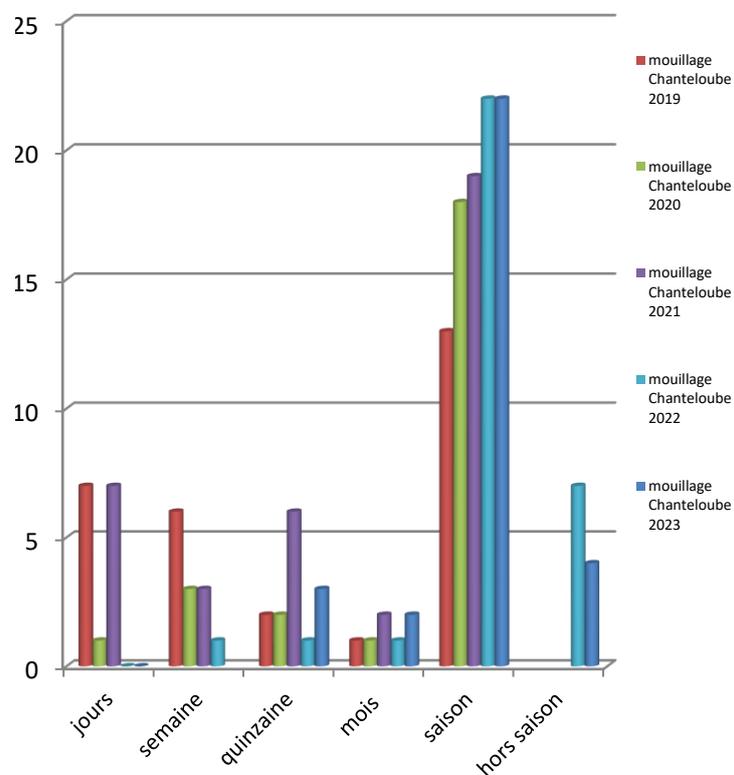
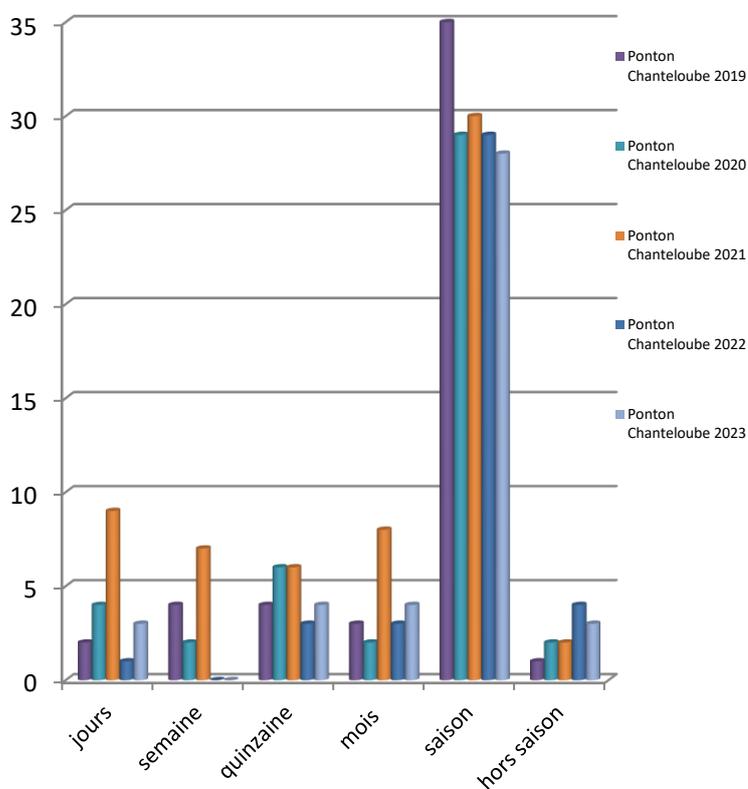
- Le port de Chanteloube

64 places (38 places sur ponton et 26 mouillages)

2023
26 316 €
de recettes totales

2022
(après remboursements)
21 181 €

2021
27 259 €



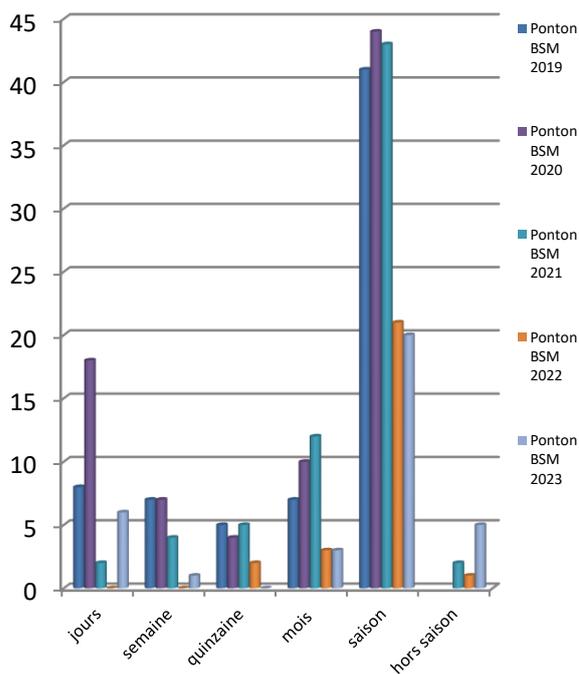
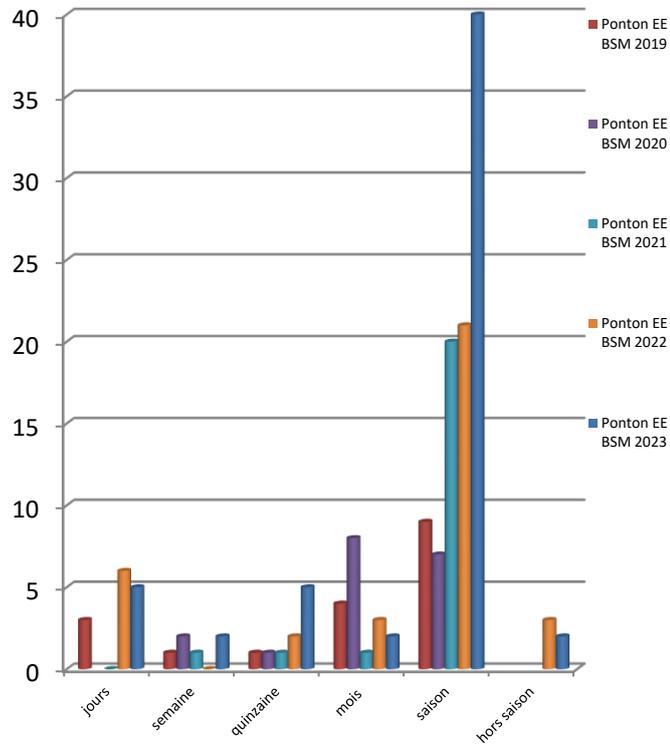
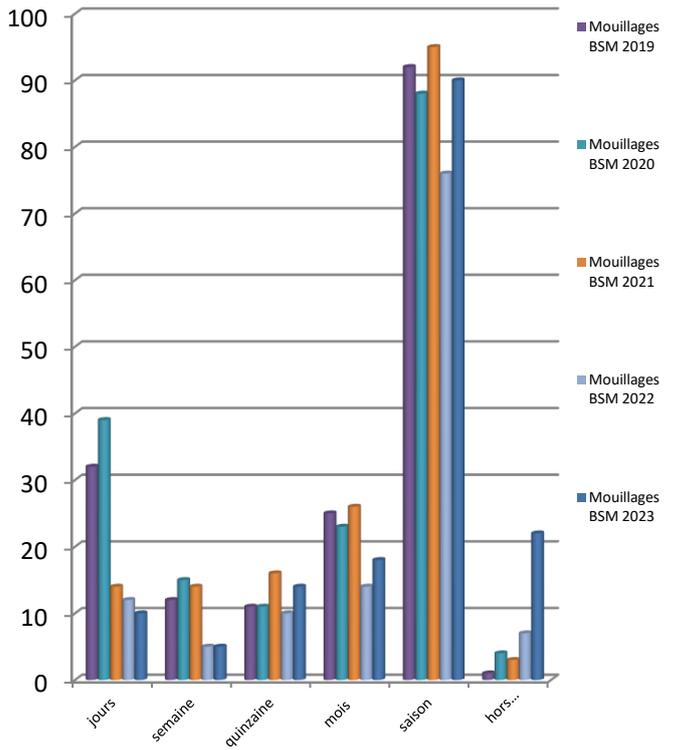
- **Le Port de la Baie St Michel**

Le port dispose d'une grande zone de mouillages (134 bouées) et de trois pontons (79 places). Deux pontons disposent de l'eau et de l'électricité.

2023
75 748 €
de recettes totales

2021
78 691 €

2022 (après remboursements)
44 066 €



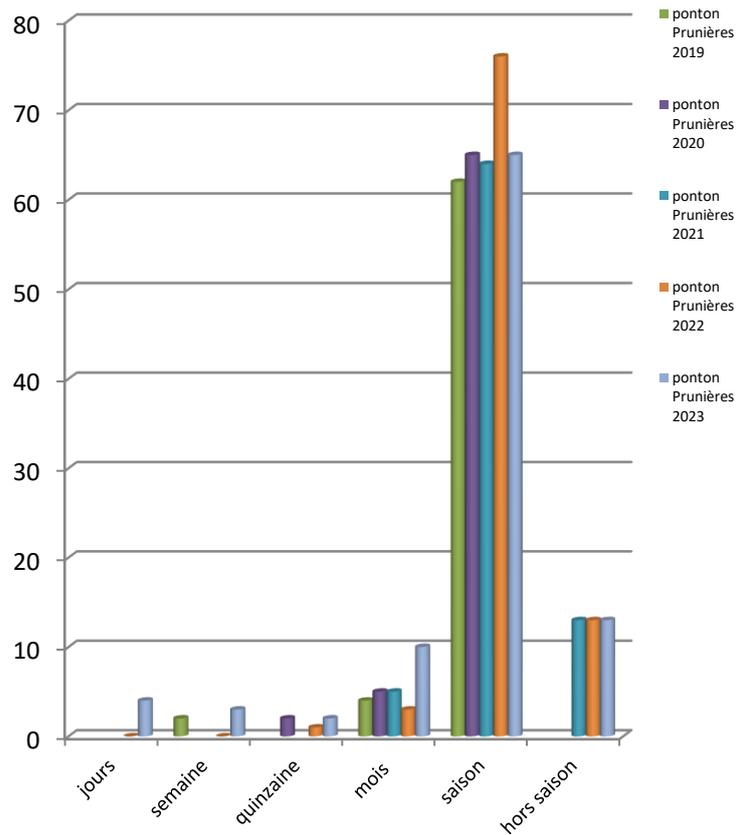
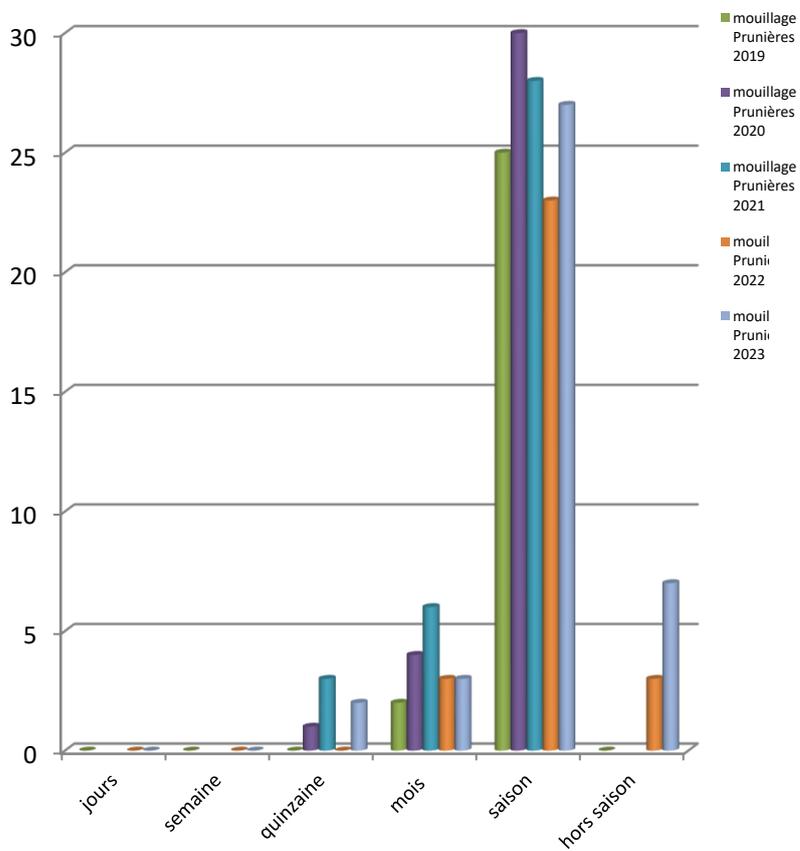
- **Le Port de Prunières**

Le port dispose d'une marina en U (97 places de ponton sans eau ni électricité) et d'une zone de mouillages sur chaîne-mère (38 bouées).

2023
46 482 €
de recettes totales

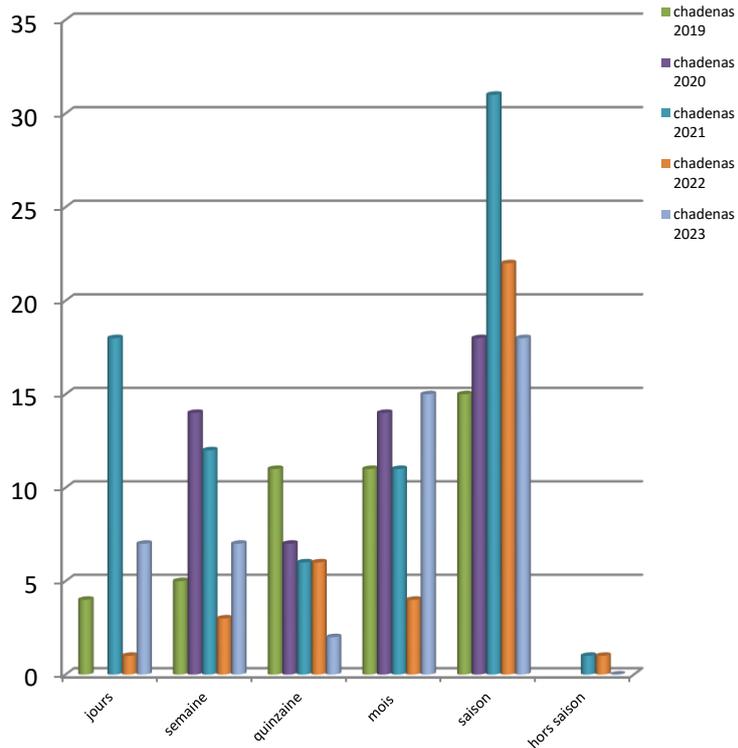
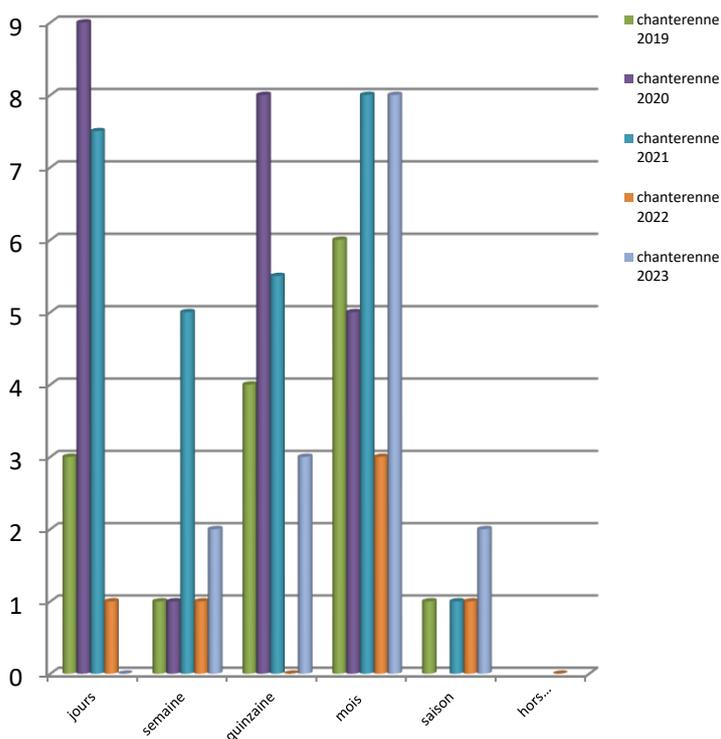
2021
50 214 €

2022 (après remboursements)
38 832 €



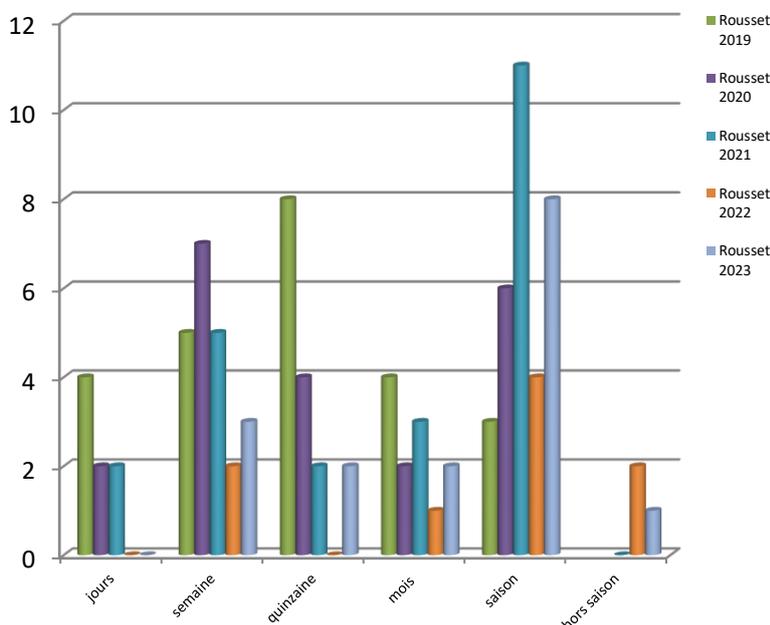
- **Les ports de la « queue de retenue »**

Deux bassins constituent le site de la queue de retenue : le port de Chadenas (Embrun Puy-Sanières) constitué d'un ponton de 42 places et le port de Chanterenne (Crois) constitué de 18 mouillages avec ponton d'embarquement. En 2022, le niveau d'eau trop bas sur cette zone a empêché toute utilisation des postes à flot.



- **Le Port de Bois Vieux à Rousset**

Le site est caractérisé par la présence de 11 mouillages, et de 10 places sur ponton réservées à des professionnels.



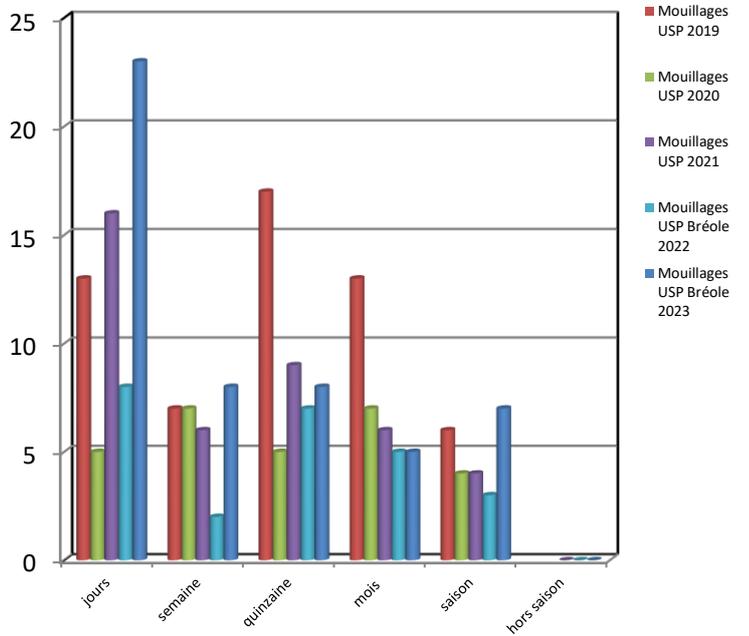
• **Ubaye Serre-Poncon**

Zone de mouillage : 29 bouées + 2 à La Bréole

2023
6 546 €
de recettes totales

2022 (après remboursements)
2 520 €

2021
5 180 €

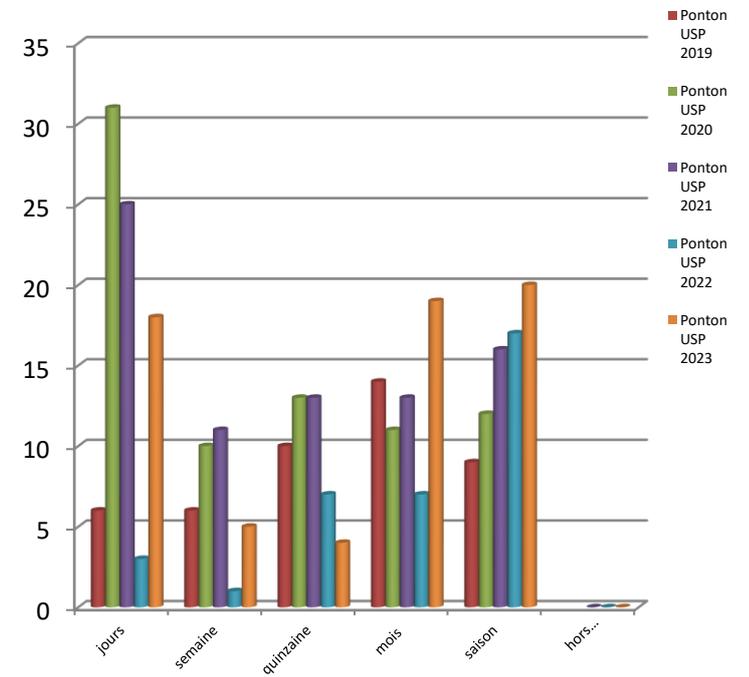


Pontons : 60 places

2023
15 750€
de recettes totales

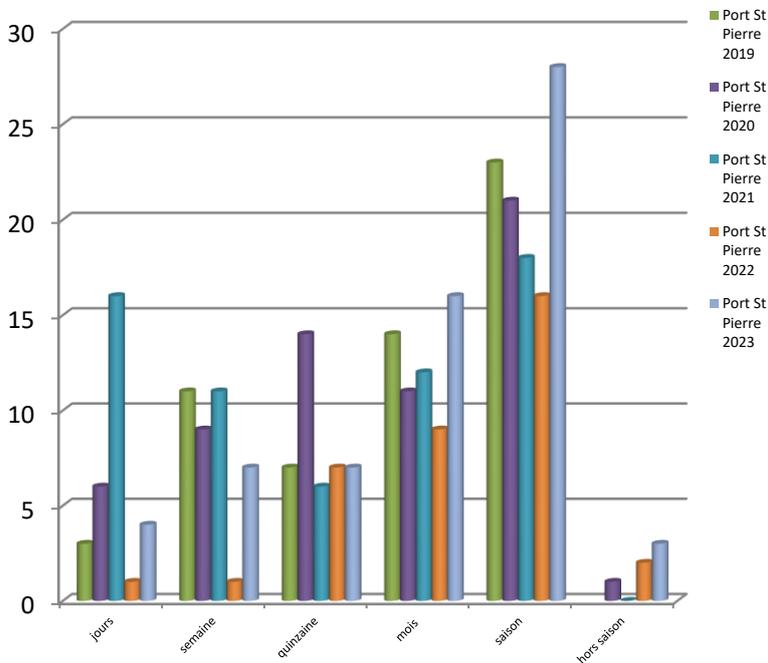
2022 (après remboursements)
2 910 €

2021
14 805 €



• **Port de Port St Pierre**

Le port dispose d'un ponton de 48 places. 3 mouillages ont été installés pour les professionnels.



2023
22 924 €
de recettes totales

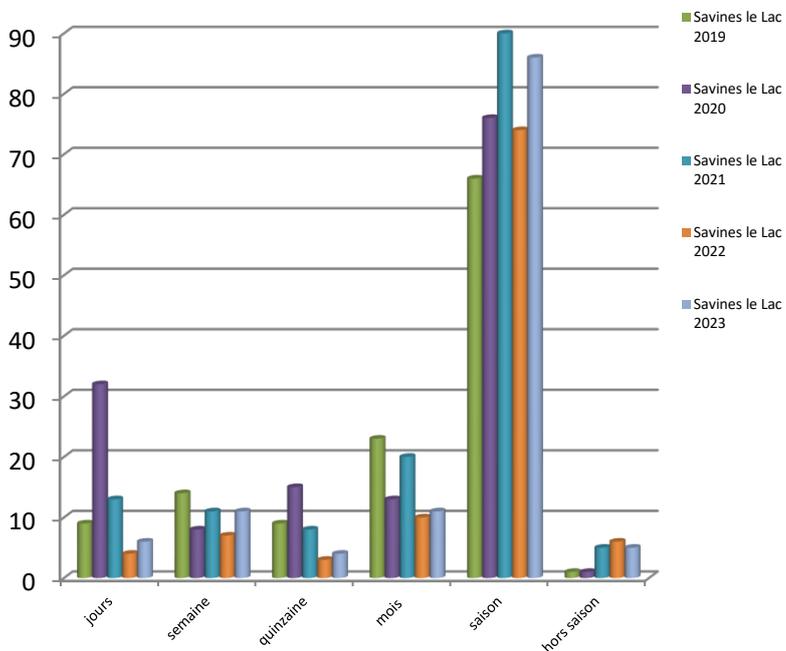
2022 (après remboursements)
9 195 €

2021
14 621 €

- **Port de Savines-Le-Lac**

Trois pontons, le premier dans la Baie du Barnafret, les deux autres dans celle de la gendarmerie, sont tous pourvus d'accès à l'eau et à l'électricité (108 places). Proches de la Capitainerie et du centre-ville de Savines-le-Lac, ils offrent une attractivité différente des autres sites.

En outre, ils accueillent 12 places professionnelles pour les loueurs et professionnel des bouées tractées, ainsi que 2 places pour le S.M.A.DE.SE.P. et 4 places pour le SDIS, la Brigade nautique et l'Office de tourisme intercommunal.

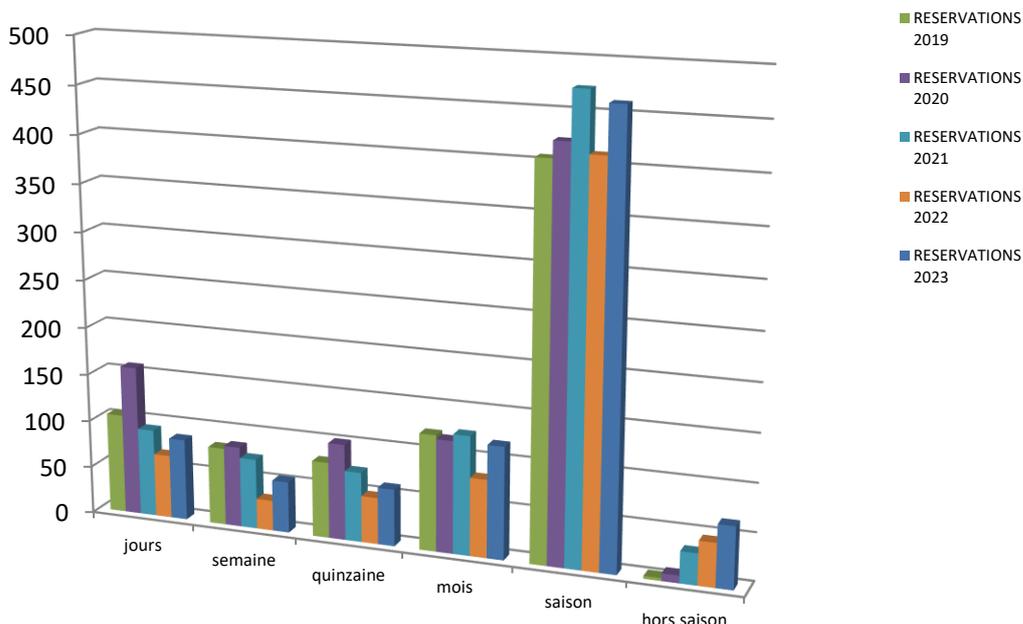


2023
48 423 €
de recettes totales

2022 (après remboursements)
22 033 €

2021
48 822 €

Sur l'ensemble des ports, en 2023, on observe une baisse des contrats courts, et une hausse des contrats hors saison.



- **Port à sec - Capitainerie**

Tarifs :

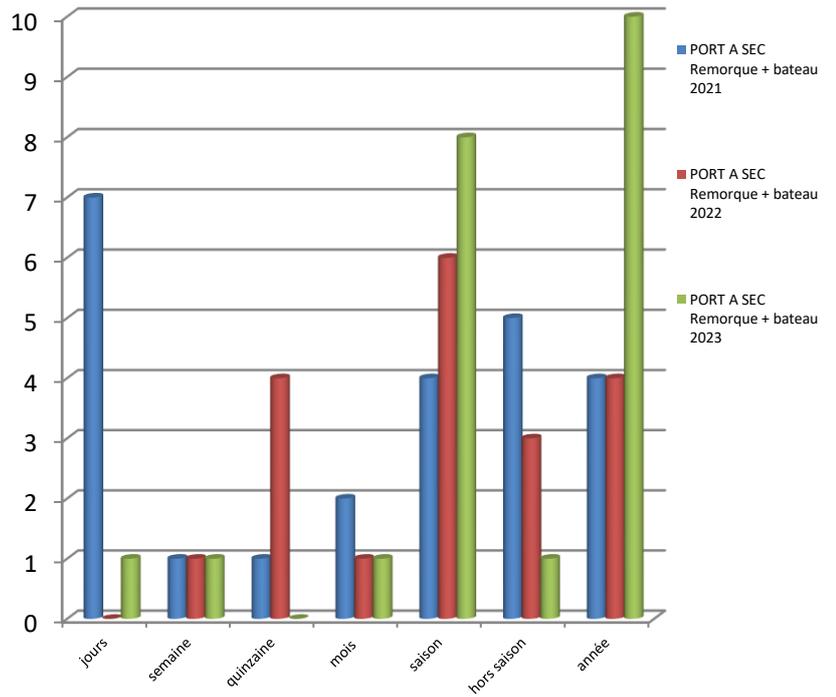
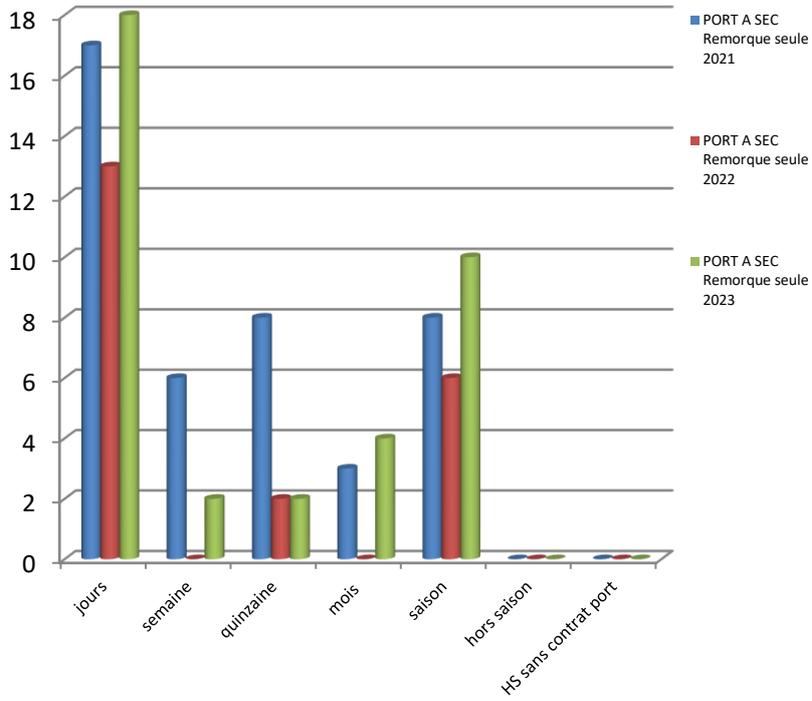
	Taille bateau standard	
	< 2x8m	< 2,5x8m
JOUR	10 €	12 €
SEMAINE	60 €	72 €
QUINZAINE	110 €	132 €
MOIS	155 €	186 €
SAISON	300 €	360 €
HORS SAISON si contrat aux ports publics de Serre-Ponçon	300 €	360 €
ANNEE sans contrat aux ports publics de Serre-Ponçon	500 €	600 €

STATIONNEMENT REMORQUE SEULE	
JOUR	10 €
SEMAINE	25 €
QUINZAINE	40 €
MOIS	60 €
SAISON	100 €
HORS SAISON si contrat aux ports publics de Serre-Ponçon	75 €
ANNEE sans contrat aux ports publics de Serre-Ponçon	130 €

9 535 € TTC de recettes nettes ont été générés, soit 54 % d'augmentation par rapport à 2022.

Le port à sec rencontre trois types de clientèle spécifiques :

- Le premier concerne le stockage de remorques seules, principalement l'été, lorsque les clients disposent d'une place aux ports ;
- Le second, toujours l'été, sollicite la location d'emplacements pour des séjours plus ou moins longs, moins onéreux que le coût d'une place au ponton ;
- Le troisième correspond à la clientèle hivernale, pour le stockage des bateaux sur remorque.



4 Analyse des réponses au formulaire de satisfaction

Le 8 septembre 2023, un formulaire de satisfaction a été mis en ligne et communiqué par message électronique aux usagers ayant renseigné une adresse mail.

212 réponses ont été reçues (soit un taux de retour de 25% environ). Le questionnaire a été divisé en 4 parties : vous connaître, l'accueil portuaire, votre séjour nautique sur le lac de Serre-Ponçon, votre avis.

I. Vous connaître

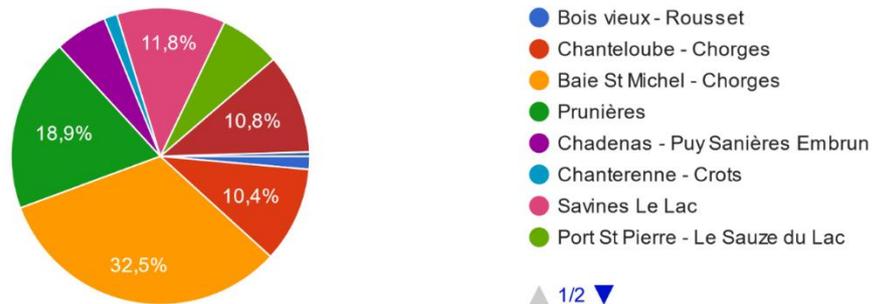
A des fins statistiques, pouvez-vous nous indiquer votre provenance ?

212 réponses



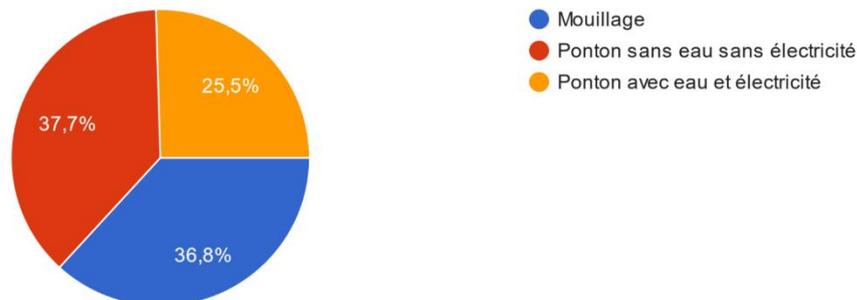
Sur quel port avez vous séjourné en 2023 ?

212 réponses



De quel type d'équipement avez-vous bénéficié ?

212 réponses



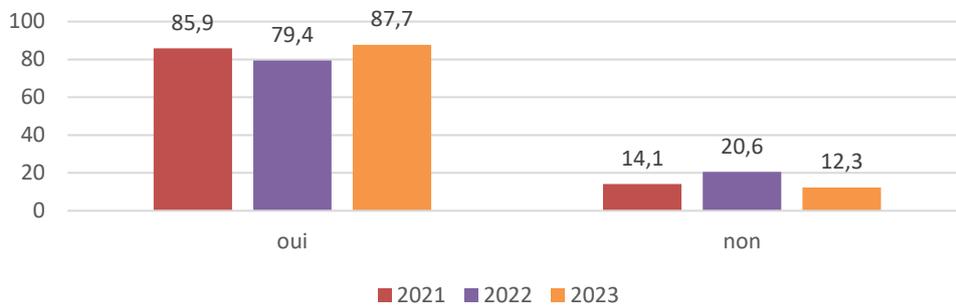
Quelle était la durée de votre contrat ?

212 réponses

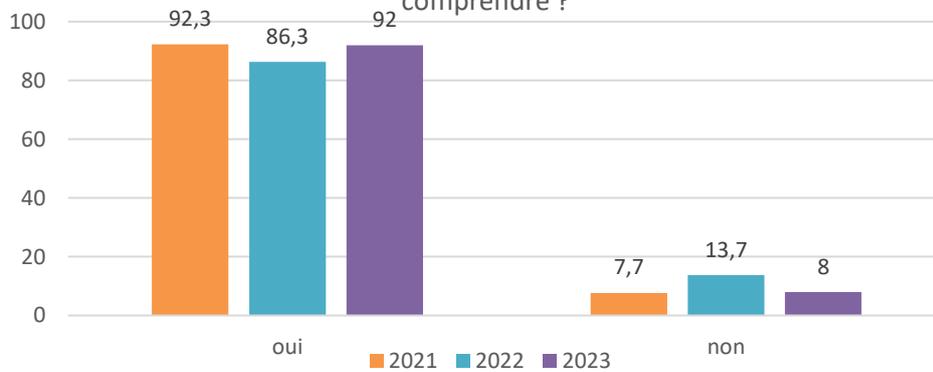


II. L'accueil portuaire

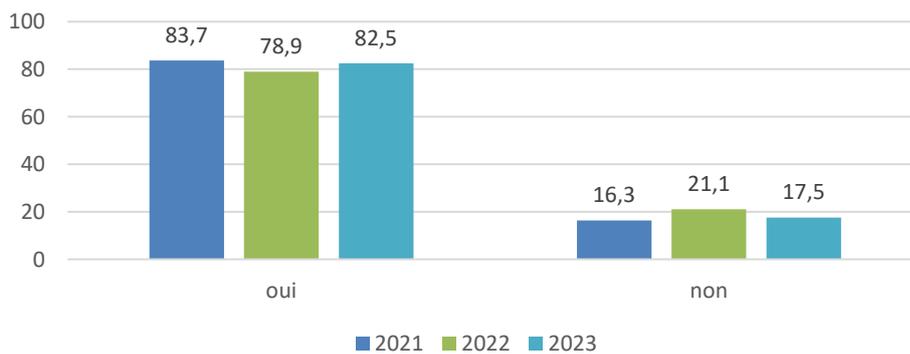
Le mode de pré-réservation sur le site www.smadesep.com est-il satisfaisant ?

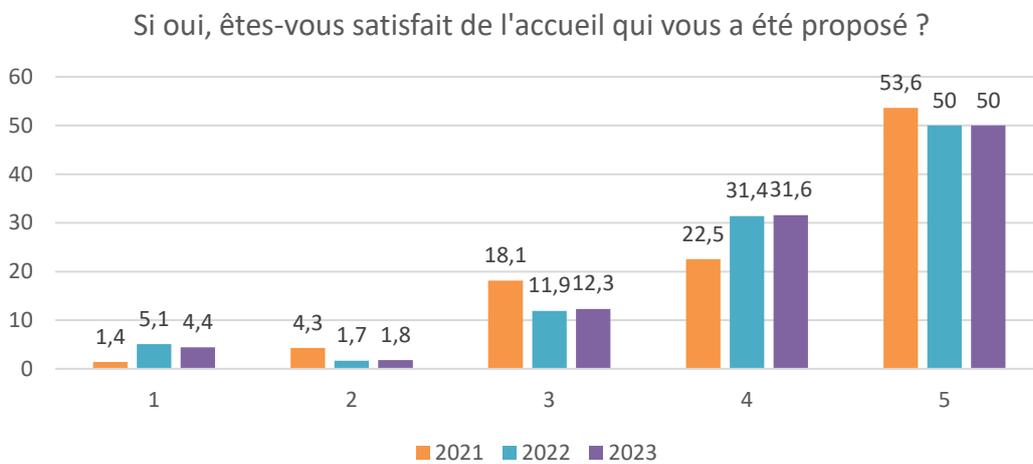
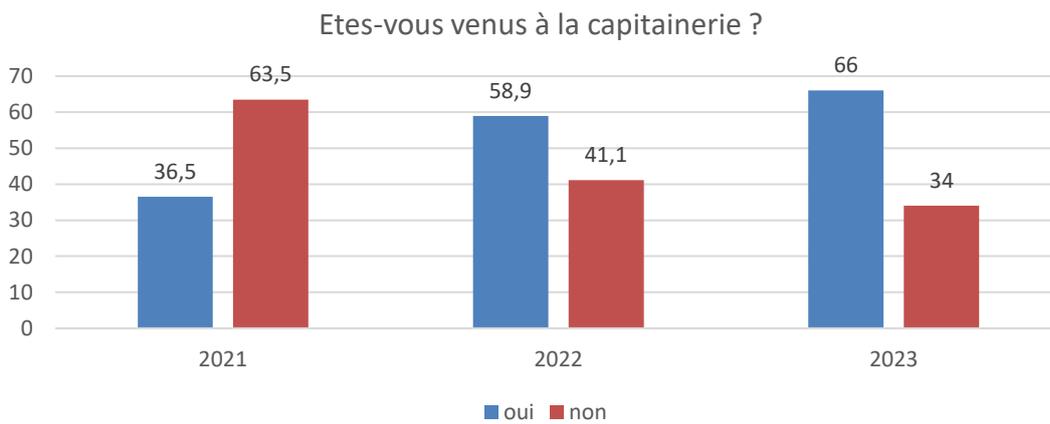
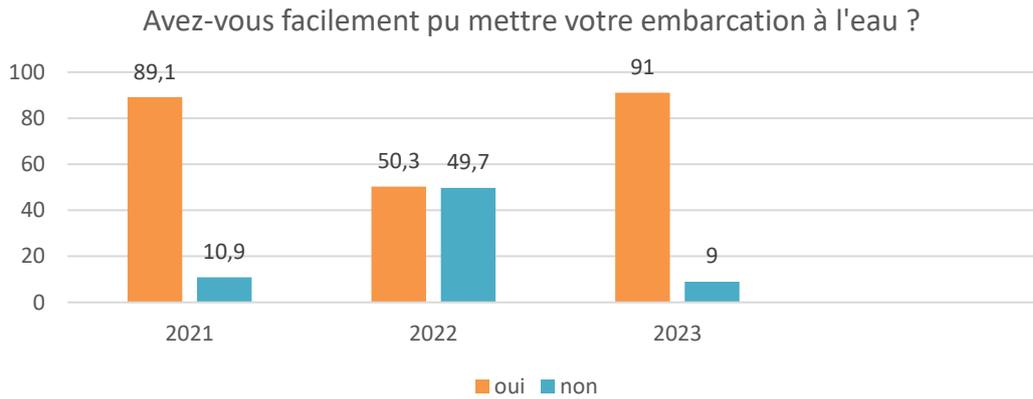
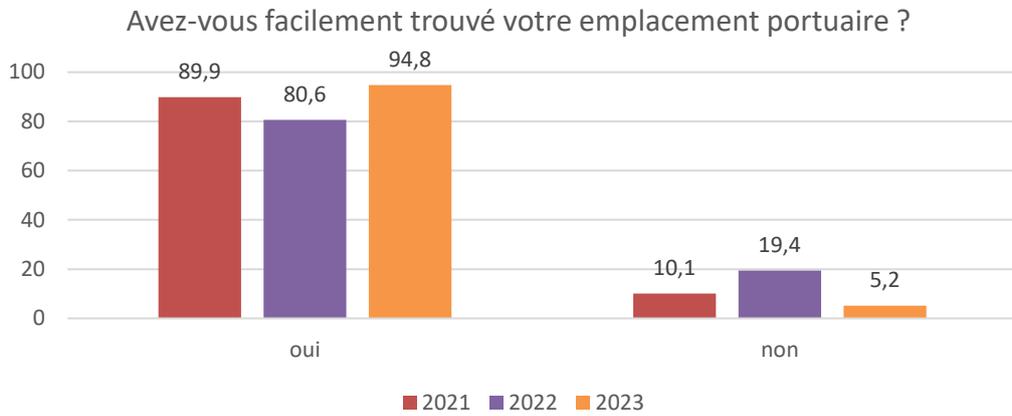


Le contrat qui vous est adressé est-il clair et simple à comprendre ?



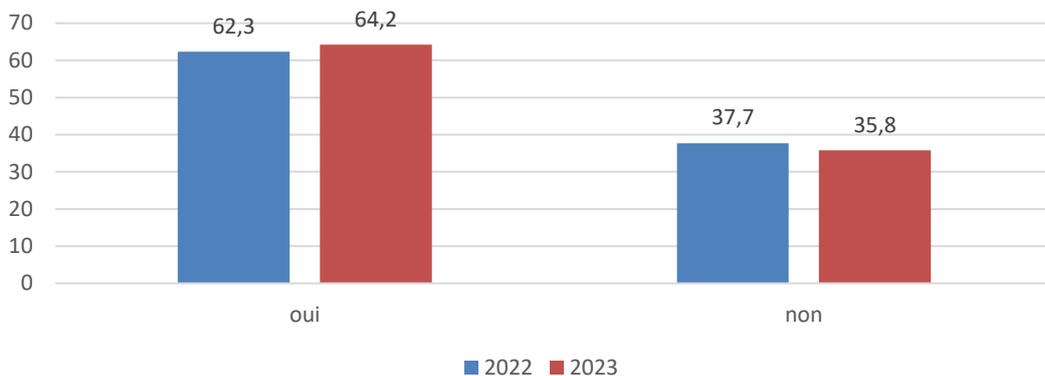
Avez-vous pris connaissance de l'intégralité du règlement portuaire joint au contrat ?





De 1 « pas du tout satisfait » à 5 « Très satisfait »

Avez-vous rencontré le service portuaire ?

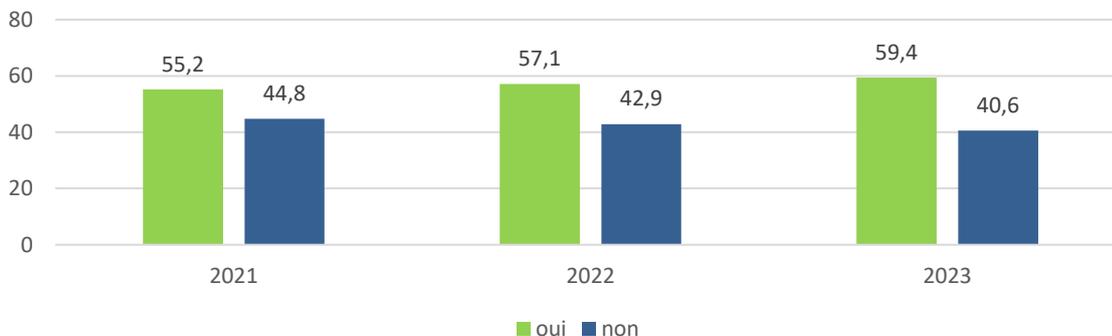


Si oui, êtes-vous satisfait de son travail ?



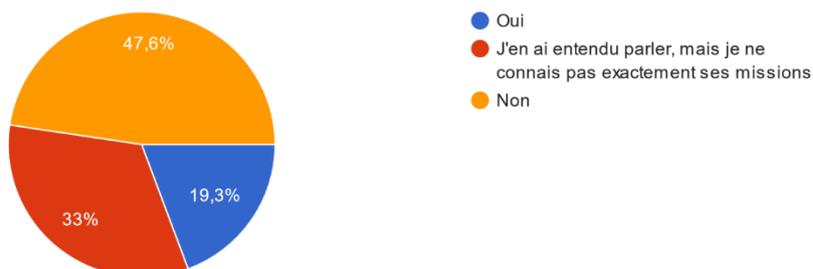
De 1 « pas du tout satisfait » à 5 « Très satisfait »

Les tarifs des emplacements portuaires vous semblent-ils adéquats au regard des services proposés ?



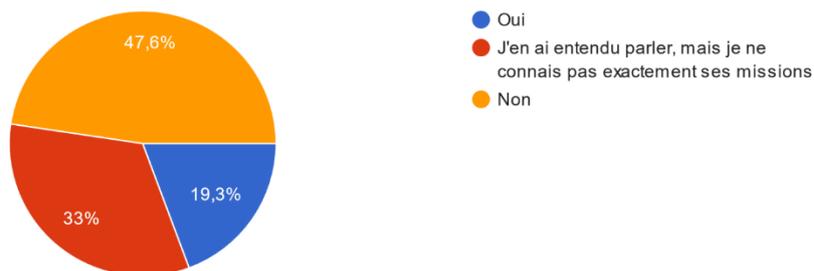
Connaissez-vous la BRS (brigade de recherche et de secours), mise en œuvre sur le lac par les services d'incendie et de secours (SDIS) du 04 et du 05, financée par le SMADESEP ?

212 réponses



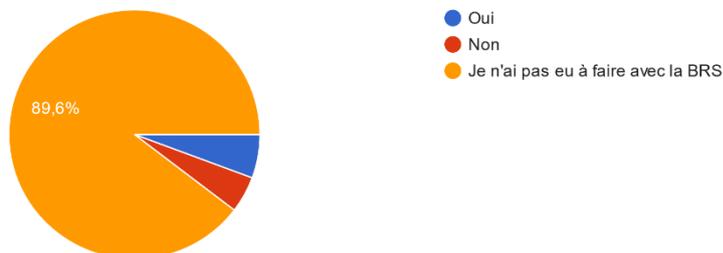
Connaissez-vous la BRS (brigade de recherche et de secours), mise en œuvre sur le lac par les services d'incendie et de secours (SDIS) du 04 et du 05, financée par le SMADESEP ?

212 réponses



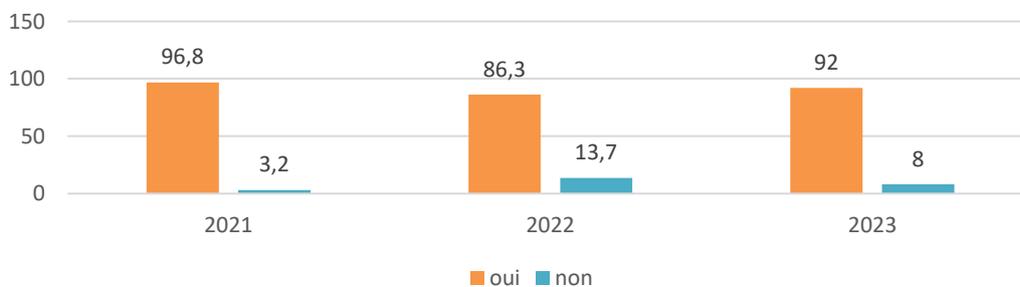
Si vous avez eu à faire avec la BRS, êtes-vous satisfait de leur travail ?

212 réponses

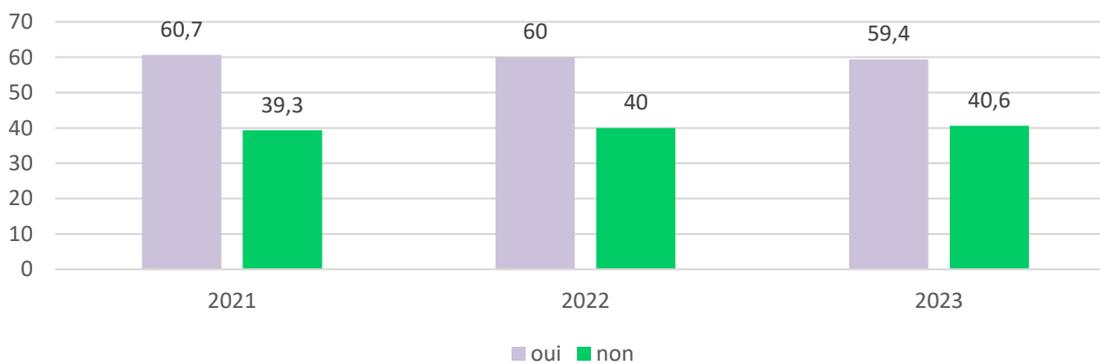


III. Votre séjour nautique sur le lac de Serre-Ponçon

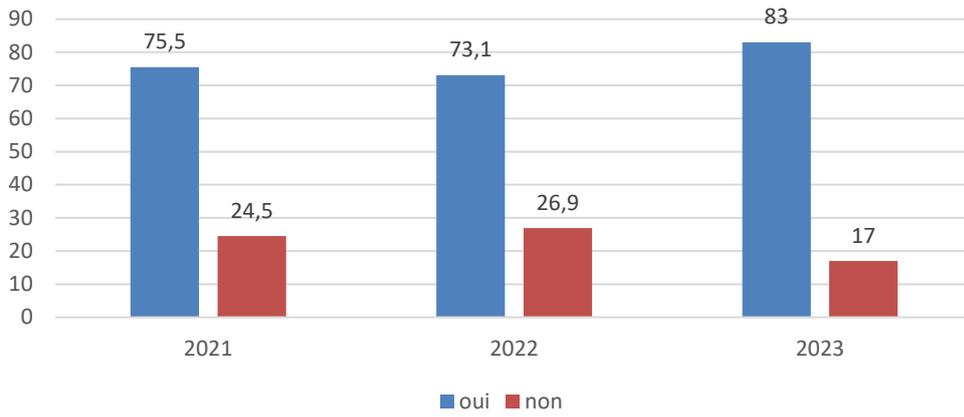
Le balisage et la signalétique nautique vous semblent-ils adaptés ?



Disposiez-vous de la carte Navigation et sécurité ?

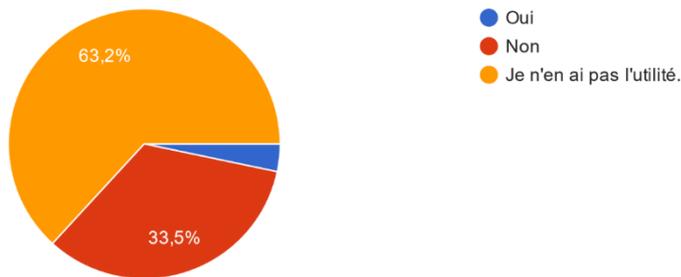


Utilisez-vous les stations carburant du lac ?

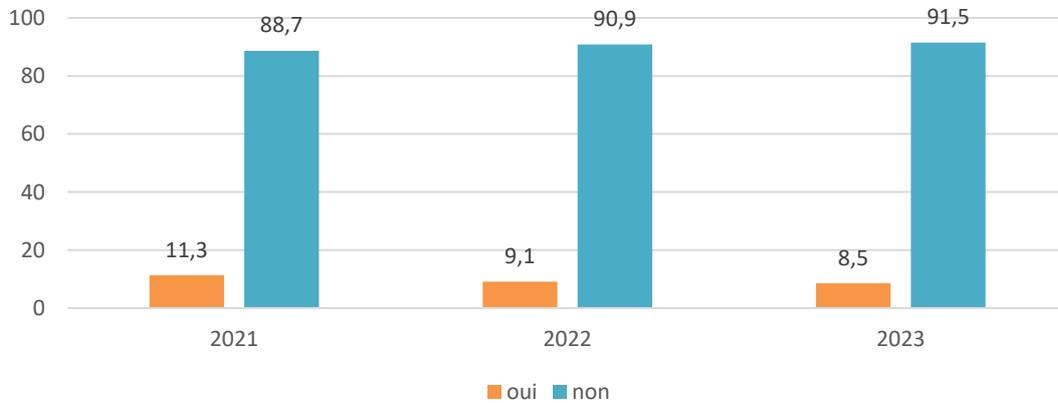


Utilisez-vous la pompe "eaux grises/eaux noires" en accès gratuit à la Baie St Michel ?

212 réponses

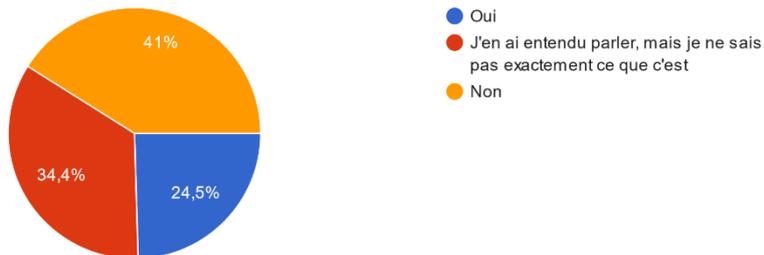


Utilisez vous l'aire de carénage de la baie St Michel ?



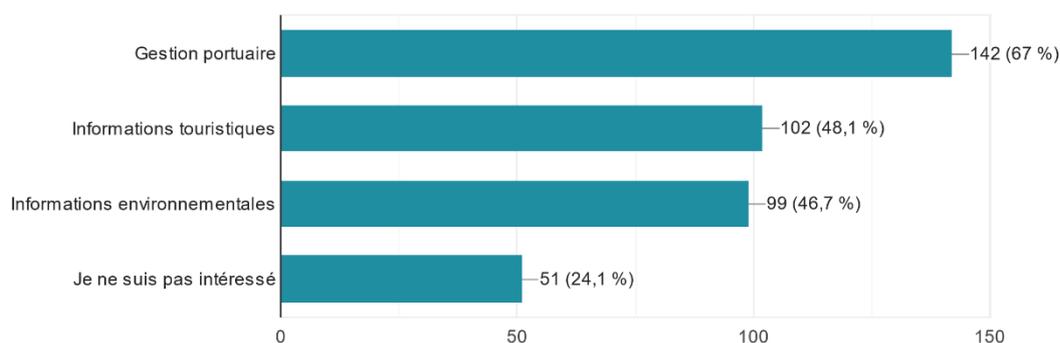
Connaissez-vous la certification AFNOR "Ports propres actifs en biodiversité" dont bénéficient les ports de Serre-Ponçon ?

212 réponses



Seriez-vous intéressé par recevoir une newsletter mail de la part du SMADESEP sur les thématiques suivantes ?

212 réponses



La question suivante, avec réponse libre, portait sur les services dont les usagers souhaiteraient disposer. 90 usagers y ont répondu.

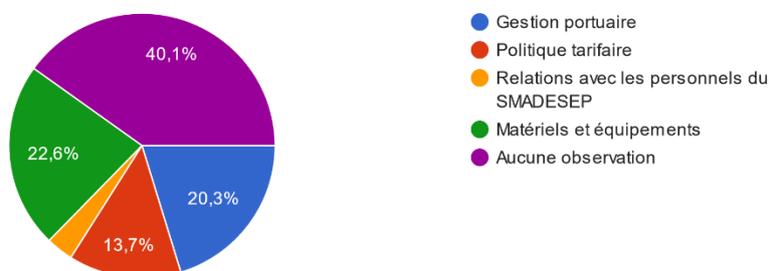
Les 3 thèmes qui reviennent le plus souvent sont :

- L'amélioration des cales de mise à l'eau ;
- Les annexes pour accéder aux mouillages ;
- La sécurisation des pontons (fermeture, éclairage, vidéosurveillance).

IV. Votre avis

Avez-vous des suggestions ? Souhaitez-vous laisser un commentaire ? Merci de nous indiquer la thématique avant de répondre :

212 réponses



Le sujet le plus cité reste les tarifs : demande de diminution des tarifs pratiqués, annulation des majorations, ... Le deuxième thème le plus évoqué est celui des annexes (nombre, état,...).

De nombreux commentaires évoquent la sécurité, sur les pontons, mais aussi aux abords (baigneurs dans les ports, paddle sur places d'accueil,...) et la gestion de la cohabitation entre les usagers du lac. Une simplification des pré réservations et une amélioration dans la gestion administrative des contrats ont également été sollicitées.

5 Perspectives 2024 de la gestion portuaire

- Cales de mises à l'eau (hiver 2023-24)
- Adaptation des équipements nautiques au marnage du lac
- Amélioration du système de pré réservation (développement d'un nouveau site internet opérationnel le 1^{er} janvier 2024)
- Modification de la grille tarifaire portuaire
- Tarification de certains services